



Vous avez une idée de projet ?

**Candidatez à la formation-
accompagnement**

**« FORMALISEZ VOTRE PROJET
(ECONOMIQUE) » 2018**

Candidature à rendre avant le 23 avril 2018
à emily.gunder@canigo-grandsite.fr ou alexandra.dardillac@pnrpc.fr

Cette formation-action est une offre d'accompagnement gratuite pour le porteur de projet proposée par le Syndicat Mixte Canigó Grand Site et le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes en partenariat avec Assosphère et la Chambre des Métiers de l'Artisanat des Pyrénées-Orientales pour aider à la concrétisation de projets économiques de valorisation des ressources locales sur leurs territoires. Ce projet est co-financé par l'État via le CGET Pyrénées.



La formation-accompagnement « Formalisez votre projet économique », c'est quoi ?

Parce que bâtir un projet qui réponde à un **besoin local** identifié, qui s'inscrive dans les politiques publiques, qui soit **viable** financièrement tout en reflétant un **état d'esprit** et qui soit **formalisé** dans un dossier de présentation conforme aux attentes des financeurs requiert rigueur, méthode et technicité, le Syndicat Mixte Canigó Grand Site et le Parc naturel Régional des Pyrénées Catalanes vous propose en 2018 de participer à la 3ème édition d'une **formation-accompagnement territoriale** visant à formaliser votre projet (économique).

Cette formation-accompagnement repose sur un **programme** et une équipe pédagogique **pluridisciplinaire** orientés vers la **méthodologie** de projets économiques territoriaux. Par la régularité des sessions collectives couplée à des rendez-vous individuels et un suivi rigoureux dans le temps, cette formation-accompagnement doit vous permettre de passer d'une intention de projet plus ou moins formalisée à un véritable projet soucieux d'une part, de son inscription sur le territoire et, d'autre part, de sa viabilité.

Nous vous proposons de **construire votre projet** autour d'éléments de formation au mécanisme de montage de projet (aspects méthodologiques, techniques, économiques, financiers, de marché, commerciaux...).

Cette formation-accompagnement est bâtie autour d'un accompagnement d'un an minimum reposant sur :

- **4 modules d'une journée** alliant apports méthodologiques et confrontation de votre projet à la réalité qui l'entoure,
- **un accompagnement personnalisé** entre les modules de formation pour le suivi du projet,
- **1,5 journée de rencontres** entre porteurs de projet pour confronter son projet,
- **des fiches et outils méthodologiques.**
- un suivi post formation

Ainsi, participer à la formation-accompagnement « Formalisez votre projet (économique) », c'est repartir avec :

- **un savoir-faire** sur la méthodologie de montage de projet,
- **des connaissances** sur le contexte territorial dans lequel vous (et votre projet) évoluez,
- un projet construit et **ancré dans son territoire**,
- **des outils méthodologiques** réutilisables,
- **un projet « carré »** sur le plan administratif, technique et financier.

Pourquoi le PNR des Pyrénées Catalanes et le SM Canigó Grand Site ?

Le **Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes** fédère 66 communes du Capcir, de Cerdagne et du Conflent, le Conseil Départemental, la Région Occitanie et les 3 communautés de communes, autour d'un projet de développement territorial durable à travers des actions d'aménagement du territoire, de gestion des espaces naturels, de structuration de l'offre touristique et culturelle, de développement de filières économiques... Une de ses missions consiste également à accompagner des projets économiques autour de la valorisation des ressources locales.

Le **Syndicat Mixte Canigó Grand Site** fédère 64 communes du Conflent, du Riberal et du Haut-Vallespir, le Conseil Départemental 66 et l'ONF autour d'un projet de gestion du site classé « Massif du Canigó et ses abords » et de développement d'une destination éco-touristique sur le Massif du Canigó, son piémont et ses balcons avec une ambition : que ses actions génèrent des retombées économiques locales. Ce projet de développement économique local passe par l'accompagnement d'initiatives et de projets.

De manière plus globale, ces 2 structures portent des valeurs de développement territorial durable, de valorisation des richesses du territoire (agricoles, humaines...), de respect de « l'esprit des lieux »... Et ont comme missions d'encourager et de faciliter la mise en œuvre de projets liés à ces valeurs.

Ces structures sont d'ores et déjà associées dans l'accompagnement de projets économiques en animant un réseau (appelé Comité territorial pour l'accompagnement des projets économiques et la formation) d'une trentaine de structures de l'accompagnement et de la formation (consulaires, pôle de l'Économie Sociale et Solidaire du département, institutionnels, organismes de formation...) pour apporter un regard croisé et proposer un parcours coordonné aux porteurs de projets.

Elles proposent aujourd'hui en complément cette formation-accompagnement territoriale « Formalisez votre projet économique ».

Qui peut se porter candidat ?

Les porteurs de projets **publics** (communes, communautés de communes, collectivités, syndicats...) ou **privés** (associations, entreprises, particuliers, coopératives...)...

... dont le projet se déroule **sur le territoire** du PNR des Pyrénées Catalanes ou du Canigó Grand Site , à savoir la Cerdagne-Capcir, le Conflent et le Riberal et le Haut-Vallespir.

...**quelque soit la phase** (création ou développement d'activités, simple idée ou projet plus avancé)...

...et qui contribue à **créer de l'activité** sur le territoire grâce **aux richesses locales** ou au service de ses ressources locales (maintien d'animation dans les villages, activités de pleine nature, économie circulaire, valorisation des produits locaux, projets de développement de services en milieu rural...)...

...et dont le porteur est **disponible** pour réfléchir à la mise en œuvre du projet (se rendre disponible pour la formation-accompagnement et les séances d'accompagnement individuels, la construction du projet, la rencontre de partenaires...).

Quel programme et quels délais ?

La formation-accompagnement se déroule sur une durée de 8 mois et suit le calendrier suivant :*

Étape	Date
Lancement de l'appel à projets Date limite de dépôt des candidatures	Vendredi 16 mars 2018 Lundi 23 avril 2018
Jury de sélection des candidatures	Vendredi 18 mai 2018
Séance de présentation du projet	Lundi 28 mai (9h-17h)
Module 1 : Positionner mon activité -Mon projet répond-il à un besoin du territoire ? -Suis-je en mesure aujourd'hui de mener ce projet à bien ? -Quelles échéances pour mon projet ? -Quels acteurs autour de mon projet ? Suivi d'un Rdv individuel à programmer	Vendredi 1 ^{er} juin (9h-17h)
Module 2 : Vérifier les implications fiscales et sociales de mon projet -Quel est le meilleur statut pour mon projet et quels impacts sur ma situation personnelle ? -Mon projet est-il réglementé ? Suivi d'un Rdv individuel à programmer	Vendredi 29 juin (9h-17h)
Module 3 : Définir la faisabilité économique de mon projet - Comment construire mon prévisionnel ? - Comment financer mon projet ? Suivi d'un Rdv individuel à programmer	Semaine 37 (9h-17h)
Module 4 : Faire connaître mon activité Suivi d'un Rdv individuel à programmer	Semaine 45 (9h-17h)
Clôture de la formation : le grand oral !	Semaine 50 (9h-15h)

Le porteur de projet s'engage à participer à l'ensemble du processus. La participation aux séances de présentation et de clôture est obligatoire.

La participation est totalement **gratuite** car prise en charge par le PNR des Pyrénées Catalanes et le SM Canigó Grand Site. Elle fait l'objet de la signature d'une **convention d'accompagnement** entre le porteur de projet et l'une ou l'autre des structures.

Les séances se dérouleront sur le territoire dans un triangle Millas, Saillagouse, Amélie les Bains, dans des lieux différents pour chacun des modules. Ces lieux seront définis selon la provenance des porteurs de projets. Du covoiturage sera organisé.

Comment se porter candidat ?

En remplissant le dossier de candidature joint de manière la plus objective possible pour que soit appréhendé le réel état d'avancement du projet. Tout document lié au projet devra être joint.

Il peut également être demandé aux adresses mail ci-dessous.

La saisie du dossier de candidature doit obligatoirement être numérique. Il doit être envoyé, dûment rempli, par mail à emily.gunder@canigo-grandsite.fr et alexandra.dardillac@pnrpc.fr

Comment serez-vous sélectionnés ?

Les candidatures seront sélectionnées par le Comité territorial d'accompagnement des projets économiques en fonction des critères suivant :

Critères de recevabilité des candidatures :

- dossier complet, lisible et reçu dans les délais,
- capacité et engagement du porteur de projet à suivre l'intégralité de l'accompagnement,
- identification claire du porteur de projet.

Critères de priorité (non hiérarchisé) :

- ancrage territorial du projet,
- utilité sociale,
- dimension économique,
- dimension collective,
- innovation,
- avancement du projet

Les modules étant ouverts au **maximum à 12 projets**, tout porteur non sélectionné se verra proposer un accompagnement individuel auprès des structures d'accompagnement existantes avec un suivi réalisé par le PNR des Pyrénées Catalanes ou le SM Canigó Grand Site.